

CODE	UCW0L167 - Licence	2017-2018
TITRE	Connaissances scientifiques nécessaires aux formations de santé	

UFR ou service de rattachement : Médecine

Responsable de l'ETC : José Labarère (2017-2018)

Coordonnées : UFR de Médecine, JLabarere@chu-grenoble.fr, 04 76 76 87 67 ou 04 76 76 75 75 poste 64794

Enseignant/intervenant (si différent du responsable) :

1. Module Sciences exactes (coordination : Pierre-Alexis Gauchard)
 - a. José Labarère
 - b. Bertrand Toussaint
 - c. Marie-José Stasia
 - d. Marie-Hélène Paclet
 - e. Bernard Lardy
 - f. Julien Fauré
2. Module Sciences biologiques (coordination : Sophie Brouillet)
 - a. Anne Mc Leer
 - b. Sophie Brouillet
 - c. Laurent Pelletier
 - d. Sylviane Hennebicq
3. Module Sciences de la santé (coordination : Yohann Robert)
 - a. Philippe Chaffanjon
 - b. Elodie Belaïdi
 - c. Yohann Robert
4. Module Sciences humaines et sociales (coordination : Patrice François)
 - a. Mireille Mousseau
 - b. Patrice François
 - c. François Paysant
 - d. Georges Weil

Coordonnées :

Secrétariat pédagogique (éventuellement) : Scolarité PACES, UFR de Médecine et de Pharmacie

Nombre d'heures/semestre (maximum 24h) : 24

Capacité maximale par groupe (rappel : 200

Nombre de groupe : 1

Lieu (site souhaité) : UFR médecine

Salle (équipement) :

Créneaux horaires : Les enseignements se déroulent selon des modalités de pédagogie inverse. Une séance d'enseignement présentiel d'une durée de 2 heures aura lieu à l'issue de chaque module le jeudi après-midi de 15h30 à 17h30.

ETC ouvert aux semestres : S2 uniquement

Public étudiant concerné : L2

Programme résumé

Trois modules sont suivis parmi 4, selon la mention de licence du candidat. Chaque module a une durée de 8 heures. Les modules sont :

1. Sciences exactes
 - a. Biochimie
 - b. Biostatistiques
2. Sciences biologiques
 - a. Biologie cellulaire
 - b. Histologie
 - c. Biologie du développement
3. Sciences de la santé
 - a. Anatomie
 - b. Physiologie
4. Sciences humaines et sociales
 - a. Santé publique
 - b. Economie de la santé
 - c. Approche anthropologique, clinique, et éthique de la mort
 - d. Environnement et santé : éradication des maladies infectieuses

Pré requis ou remarques à l'attention des étudiants

Aucun

Compétences à acquérir

- Connaissances requises pour une admissibilité en 2^{ème} année des études de médecine, de pharmacie, ou de maïeutique, dans le cadre du volet 2 de l'expérimentation de la PACES (arrêté du 2 mai 2017).
- Connaissance utiles aux étudiants se destinant à un métier ou une poursuite d'étude en lien avec la santé (recherche clinique, épidémiologie, biostatistique, industrie pharmaceutique, industrie du diagnostic, ingénierie de la santé, administration de la santé...).

Nature de l'UE

Généralités : (assiduité)

L'enseignement est dispensé selon les modalités de pédagogie inversée implémentées dans les études de médecine, pharmacie, et maïeutique.

Activité	Heures
Enseignement dématérialisé sur plateforme (EAD)	3 x 5 h
Auto-évaluation en ligne	3 x 1 h
Séance d'enseignement présentiel interactif	3 x 2 h
TOTAL	24h

Modalités du contrôle des connaissances : notation sur 20 (coefficient 1 : à définir)

Epreuve terminale sous forme d'examen validant dématérialisé sur tablette numérique selon les mêmes modalités docimologiques que celles mises en œuvre dans les études de médecine, pharmacie, et maïeutique.

Nature	Première session	Deuxième session
Epreuve dématérialisée sur tablette	1H	1H